



République Française
Département du Loiret

Commune de Villemandeur

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 10 Décembre 2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
29	21	

Vote
A Prend acte
Pour : 0
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en SOUS-PREFECTURE DE
MONTARGIS
Le : 17/12/2024
Et
Publication du : 17/12/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix Décembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Villemandeur s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame SERRANO Denise, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par voie électronique aux conseillers municipaux le 02/12/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 02/12/2024.

Présents : Mme SERRANO Denise, Maire, M. TOURATIER Claude, Mme GADAT-KULIGOWSKI Brigitte, M. COULON François, Mme PASQUET Christine, M. SIMON Patrice, Mme GANNAT Fanny, M. DUPORT Jean-François, Mme DE MEDTS Michelle, M. LEMAIRE Jean-Claude, Mme CANGE Josiane, M. LINARD Alain, M. MASSONNEAU Philippe, Mme MEUNIER Sylvie, M. MICHELAT Jean-François, Mme CHARLET Audrey, M. PRIGENT André, M. PRIOU Eric, Mme DUCHESNE Adeline, M. LOMBARD Daniel, Mme ADRIEN-CAMUS Catherine

Excusés avec procuration : Mme BELLOT Elisabeth à M. TOURATIER Claude, Mme LECONTE Catherine à M. SIMON Patrice, M. DEPOND Jean-Michel, à M. MASSONNEAU Philippe, Mme SALIS Alexandra à Mme CHARLET Audrey, M. GUIRAUD Laurent à M. PRIGENT André, Mme BALOCHE Nicole à Mme DUCHESNE Adeline,

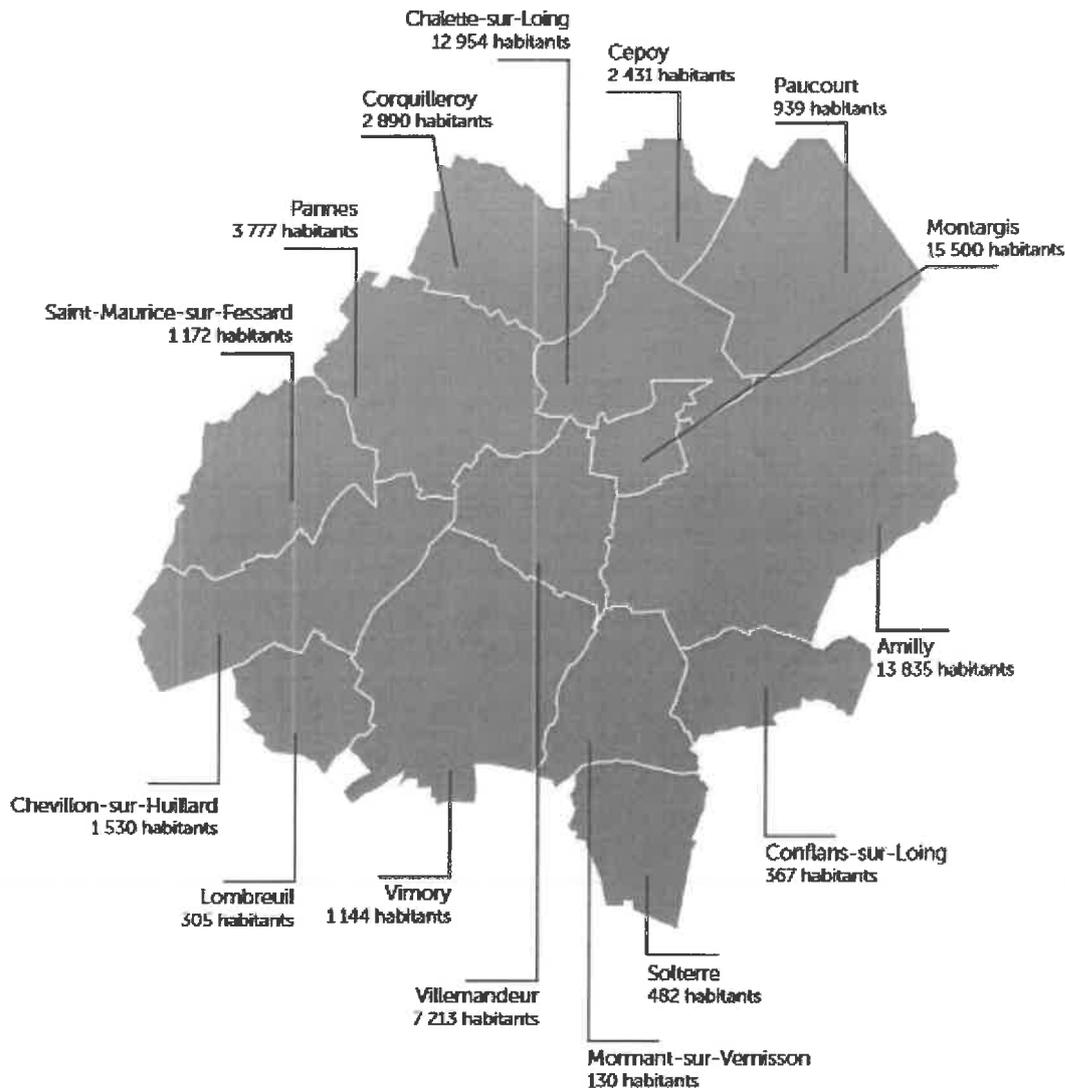
Excusés : M. MAHÉ Bernard, Mme DOUCET Denise

A été nommé(e) secrétaire : Mme CANGE Josiane

2024-094 – RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE ET RIVES DU LOING - EXERCICE 2023

Le rapport d'activité de la Communauté d'Agglomération Montargoise et Rives du Loing (AME) pour l'année 2023 a été transmis à la Mairie de Villemandeur. Il retrace les actions et projets menés au cours de l'année écoulée et met en avant l'importance de l'activité de l'Agglomération pour le développement de son territoire.

L'AME est composé de 15 communes, 64 669 habitants sur 168 km² :



Le Conseil Communautaire s'est réuni en 6 occasions en séance publique et a pris 316 délibérations dont 259 à l'unanimité. Il est l'organe délibérant de la Communauté et décide de la réalisation des actions et opérations d'intérêt communautaire à mettre en œuvre. Chaque conseil est précédé d'une réunion de Bureau.

- LE BUREAU COMMUNAUTAIRE :

Le Bureau, qui n'a qu'une fonction de réflexion, d'avis et de propositions, est composé du Président, de 14 Vice-Présidents et de 3 Conseillers communautaires délégués.

- LE TRAVAIL DES COMMISSIONS :

Les Commissions permanentes de l'Agglomération Montargoise comprennent 19 membres, avec une représentation de chaque commune. Les communes d'Amilly, Chalette-sur-Loing, Montargis et Villemandeur disposent de 2 membres chacune. Selon l'article L5211-40-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conseillers municipaux des communes membres peuvent également participer à ces commissions.

Chaque Commission est dirigée par un Vice-Président ou un Conseiller Communautaire délégué. Certaines commissions spécifiques, telles que la Commission d'Appel d'Offres et la Commission de délégation de services publics, sont présidées par le Président de la Communauté d'Agglomération ou son représentant.

La Commission locale d'évaluation des transferts de charges est une instance consultative chargée de l'évaluation financière des transferts de compétences entre les Communes et la Communauté, avec la participation d'au moins un membre par commune.

• La communauté d'Agglomération exerce en lieu et place des communes membres LES COMPÉTENCES SUIVANTES :

- Développement économique.
- Aménagement de l'espace communautaire.
- Equilibre social de l'habitat.
- Politique de la ville.
- GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).
- Accueil des gens du voyage.
- Collecte et traitement des déchets.
- Voirie et parcs de stationnement d'intérêt communautaire.
- Assainissement des eaux usées.
- Eau potable.
- Construction et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

• La communauté d'Agglomération exerce AUSSI LES AUTRES COMPÉTENCES SUIVANTES :

1. Protection de l'environnement et développement durable d'intérêt communautaire.
2. Rivières et canaux.
3. Institut Médico-Educatif (IME), en matière d'investissement.
4. Politique culturelle et sportive d'intérêt communautaire.
5. Office des retraités et personnes âgées de l'agglomération montargoise (O.R.P.A.D.A.M.).
6. Action en faveur de la lutte contre l'illettrisme.
7. Comité des Œuvres Sociales (COS).
8. Exercice du droit de préemption urbain (DPU).
9. Participation au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).
10. Soutien aux actions de formation.
11. Construction, aménagement et gestion de bâtiments pour l'accueil de services publics d'intérêt communautaire.
12. Centre médico-scolaire et Centre médico-sportif.
13. Gestion du cimetière, des columbaria et exploitation du crématorium, entretien de ce cimetière et du jardin du souvenir attenant, situés 400, rue de Pisseux à Amilly.
14. Fourrière animale.
15. Gestion des eaux pluviales urbaines.

- L'Agglomération Montargoise gère également une police intercommunale sur neuf communes : Cepoy, Conflans-sur-Loing, Corquilleroy, Lombreuil, Mormant-sur-Vernisson, Paucourt, Saint-Maurice-sur-Fessard, Solterre et Vimory.

• LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023 SONT :

- 22 juin : La Flamme au cœur de l'AME. L'Agglomération Montargoise, labellisée « Terre de Jeux 2024 », a mobilisé 15 clubs sportifs, des commerçants, des élus et les J3 Amilly tennis handi (130 licenciés) pour promouvoir son territoire.
- 10 juillet : Inauguration de l'édition 2023 de l'Été de proximité.
- 20 juillet : Inauguration de l'exposition « I love reptiles » de la Maison de la Forêt.
- 12 septembre : Ouverture du Stand de tir communautaire d'Amilly.

- 3 octobre : Signature du Contrat Opérationnel de Prévention & Sécurité.
- 4 octobre : À l'occasion de la semaine européenne du Développement Durable, la matinée « Décarbonons nos flottes ».
- 21 octobre : Escape game au musée Girodet, retour dans les années 1814.
- Tout au long de l'année : Avancée des travaux de l'usine de potabilisation.
-

• LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :

- AIDE AUX COMMERCES :

Le dispositif d'aide aux derniers commerces en milieu rural soutient :

- Le développement des entreprises via la recherche de foncier, de locaux, et l'identification des friches.
- Un nouveau programme « Économie de Proximité », offrant des aides jusqu'à 5 000 € en partenariat avec la Région.
- L'implantation des associations d'entreprises (APAM, ADIM, etc.) sur le territoire.

- PROJETS STRUCTURANTS :

Le service Développement économique a assuré le suivi de l'emploi salarié via les données URSSAF, participé à la gouvernance et au financement du CFA Est Loiret, soutenu financièrement la Mission Locale, et engagé une réflexion sur la création d'une « École de Production ».

• CADRE DE VIE ET TERRITOIRE :

En 2023, quatre évolutions du PLUiHD ont permis d'ajuster les documents d'urbanisme :

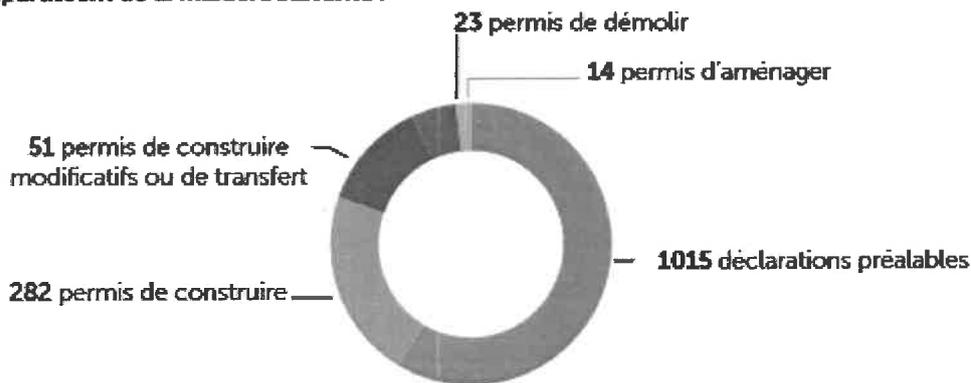
- Une annulation d'une procédure de mise en compatibilité du PLUiHD par déclaration de projet sur la commune de Mormant-sur-Vernisson par une délibération n°23-38 en date du 31 janvier 2023 (délibération initiale n°22-37 du 1^{er} février 2022)
- Une modification de droit commun n°1 notamment pour la mise à jour du règlement écrit par arrêté n°23-47 du 4 mai 2023,
- Une modification allégée n°1 par délibération n° 23-150 du 16 mai 2023, relative à un changement de zonage d'une parcelle sur la commune d'Amilly, rue des Pointards.
- Un suivi des différentes procédures et mise en place des futures évolutions du règlement.

• APPLICATION DU DROIT DES SOLS :

En 2023, le service ADS a instruit les autorisations d'urbanisme sur 5 nouvelles communes. Il s'agit des communes de la Communauté de Communes des quatre vallées (Courtempierre, Girolles, Mignères, Mignerette, Treilles-en-Gâtinais). Le service ADS intervient sur un total de 31 communes.

Le service a traité 1 598 autorisations d'urbanisme.

Elles se répartissent de la manière suivante :



Le volume de dossier a augmenté de 12.5% par rapport à 2022.

En dehors de cette année exceptionnelle de 2021 (sortie de COVID), le nombre de dossiers est en constante augmentation depuis 2018.

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de dossier ADS instruits	1127	1251	1298	1731	1420	1598

Depuis 2023, le service ADS est chargé d'instruire les permis de diviser pour les communes de Cepoy et Châlette-sur-Loing. Ces permis, ainsi que le permis de louer, visent à garantir des logements dignes pour les locataires, à aider les propriétaires à proposer des biens attractifs, à lutter contre les marchands de sommeil, et à renforcer le patrimoine ainsi que l'attractivité du territoire.

• CULTURE ET PATRIMOINE :

- Musée GIRODET : Nombre total de visiteurs du 1er janvier au 31 décembre 2023 : 8245 personnes dont 2812 scolaires et 12 premiers dimanches du mois gratuits (fréquentation en hausse de 70 % depuis 2021).
- AGORAME : réseau des médiathèques et points de lecture de l'AME. 5352 adhérents actifs en 2023 (baisse de 2% par rapport à 2022).
- Saison culturelle SORTIR 2023-2024 :
 - o 96 représentations, soit une hausse de 13% par rapport à 2022
 - o 13564 spectateurs sur l'année hors scolaire, soit une hausse de 45% par rapport à 2022
 - o 3529 spectateurs scolaires, soit une baisse de 34% par rapport à 2022
- La Maison de la Forêt : un agent a été recruté, ce qui a permis une ouverture constante. Bilan de l'année : 2996 visiteurs au total et 122 groupes, 2562 scolaires.

• LA POLITIQUE SPORTIVE COMMUNAUTAIRE

- Trophée de France de BMX

Les 17 et 18 juin 2023, les Trophées de France Jeunes de BMX Race ont rassemblé plus de 1 000 participants âgés de 8 à 14 ans à Châlette-sur-Loing. L'Agglomération, partenaire majeur, a soutenu l'événement avec 33 000 €, générant 43 000 € de chiffre d'affaires pour le réseau hôtelier (plus de 500 nuitées, hors campings).

- Flamme au cœur de l'AME

Le 21 juin 2023, la Flamme Olympique a traversé l'Agglomération Montargoise. Cinq cortèges, réunissant 250 participants issus de 15 disciplines sportives, de commerçants et d'élus locaux, ont convergé vers le Lac des Closiers pour former les Anneaux Olympiques.

- Ouverture du stand de tir communautaire d'Amilly

Le 12 septembre 2023, le Stand de tir communautaire a ouvert ses portes, offrant des équipements pour le tir à air comprimé (30 pas de tir) et à l'arbalète (4 pas de tir). Principal résident, le club J3 Sports Amilly a vu une hausse notable de ses licenciés depuis l'inauguration.

- Balades roses

Le 8 octobre 2023, les Balades Roses ont été organisées pour lutter contre le cancer du sein, en partenariat avec le Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise. L'événement a attiré 1 250 participants et récolté 11 000 € de dons, un record par rapport aux 950 participants et 6 900 € en 2022. La manifestation sera reconduite le 13 octobre 2024.

- Formation aux premiers secours

À la fin de l'année 2023, deux formations aux premiers secours ont été organisées pour les membres d'associations sportives locales. Une trentaine de personnes ont été formées par la Croix Rouge, avec le soutien financier de l'Agglomération. Ces formations seront reconduites, et des sessions diplômantes au PSC1 seront proposées si la demande est suffisante.

- Subventions des clubs

L'Agglomération Montargoise soutient activement le développement de la pratique sportive en finançant des associations et des athlètes locaux. Elle accorde des subventions pour l'éducation physique et sportive en milieu scolaire, avec des aides allant de 4 000 € à 13 000 € pour diverses associations sportives (cyclisme, escrime, handball, basket, rugby, etc.). Elle soutient également les athlètes locaux par des aides à la performance, allant de 500 € à 12 000 € pour des structures comme le Guidon Châlettois (cyclisme), le Cercle Pasteur de Montargis (gymnastique) et le Ring Mandorais (boxe).

- UNE AGGLO SOLIDAIRE

- Schéma d'accessibilité des arrêts de bus

Le service Moov'Amelys est le service dédié aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap et permet de réserver un transport pour un trajet particulier.

- Contrat de ville

Un dispositif au service du développement social en faveur des habitants des quartiers définis comme prioritaires par la politique de la ville.

- Contrat opérationnel de prévention et de sécurité : un deuxième contrat signé le 29 mars 2010.

- Espace multi-services de L'AME (EMA)

L'Espace Multi-Services est un équipement de l'Agglomération Montargoise qui a ouvert ses portes en 2014. La vocation de cet équipement communautaire est d'apporter à la population de ce quartier prioritaire une offre de services de proximité importante au travers de 3 axes :

48. Un Pôle « services et accueil général » organisé par une convention originale entre l'AME et le PIMMS,

49. Un Pôle « Enfance-Famille »,

50. Un Pôle « Vie de Quartier ».

- Soutien aux associations

La Commission des Affaires Sociales et Santé s'est réunie pour étudier les demandes de subvention 2023 à caractère social suivantes : CCAS de Montargis pour le Centre de santé sexuelle, ORPADAM-CLIC, IMANIS pour l'hébergement d'urgence et GEM'BOUGE (groupe d'entraide mutuelle), Vaincre la Mucoviscidose, Association Montargoise d'Animation (AMA), Mille Sourires, Amis des 4 Saisons, Banque alimentaire du Loiret, Addictions Alcool Vie Libre, Petits Frères des Pauvres, PIMMS Médiation, AIME contre l'endométriose.. Les élus du Conseil communautaire ont approuvé l'attribution des subventions, représentant une enveloppe globale de 256 140 euros au titre de l'exercice 2023.

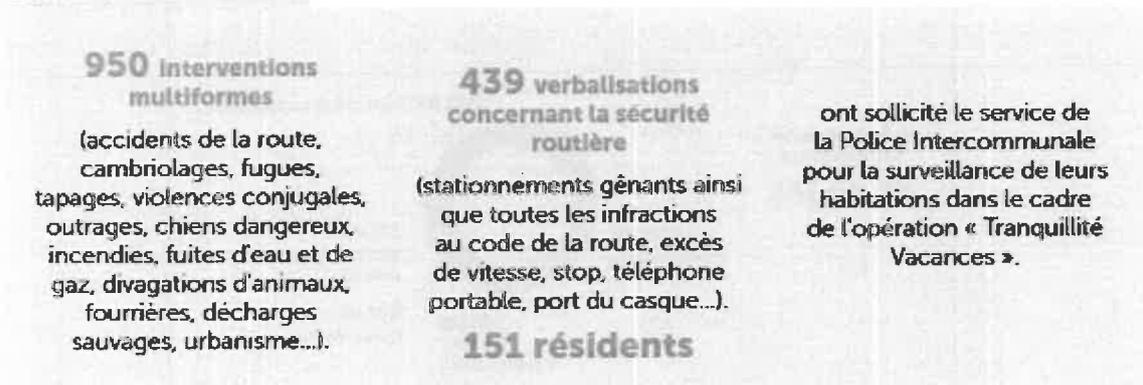
- **Police Intercommunale :**

Placée sous l'autorité directe des maires, la Police intercommunale contribue à assurer les fonctions de police dont le maire de chaque commune est responsable.

Elle veille sur le territoire de 9 communes (Cepoy, Conflans-sur-Loing, Corquilleroy, Lombreuil, Mormant-sur-Vernisson, Paucourt, Saint-Maurice-sur-Fessard, Solterre et Vimory) au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité et à la tranquillité publique.

Elle est installée à Cepoy. L'équipe est composée de 6 agents : un chef de service, responsable du service chargé de coordonner l'activité des agents sous ses ordres et d'assurer la direction administrative, technique et opérationnelle du service, de 5 brigadiers-chefs-principaux qui sont chargés de l'application de l'ensemble des directives du service.

L'année 2023 en chiffres



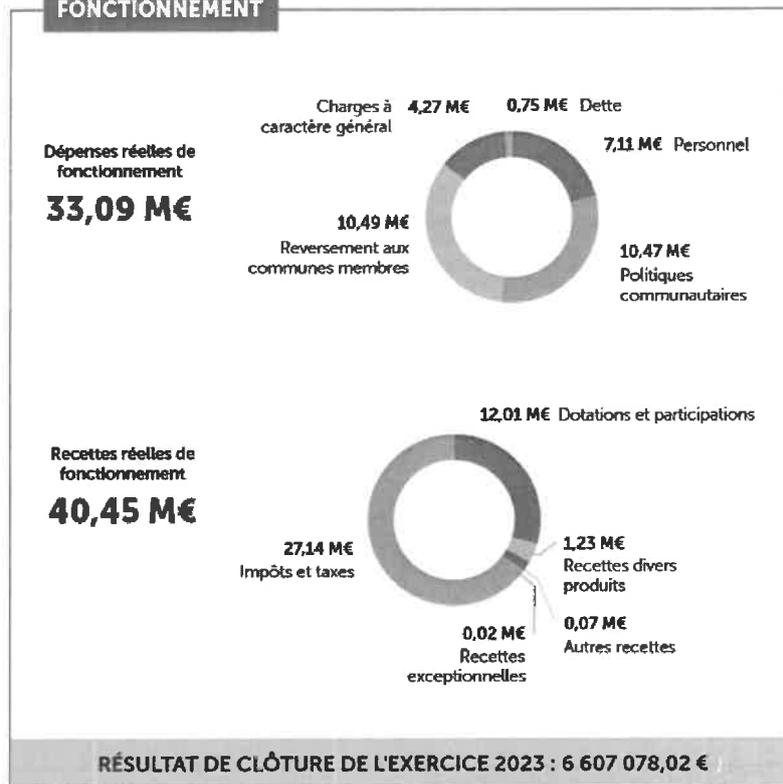
- LES MOYENS HUMAINS DE L'AGGLO

Ce sont 16 agents d'arrivés en 2023 pour 17 agents partis. Aujourd'hui l'Agglomération emploie 139 agents dont 9,63 % de contractuel sur emploi non permanent, 22,22 % de contractuel sur emploi permanent et 68,15% de fonctionnaires.

- LE BUDGET DE L'AGGLO

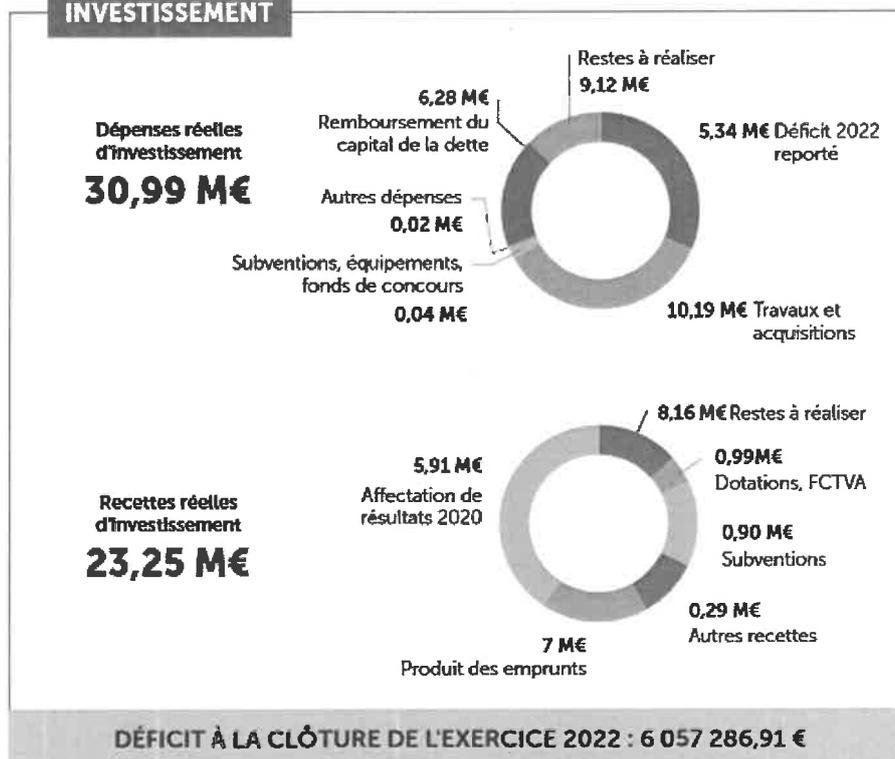
BUDGET GÉNÉRAL : DÉPENSES 65,80 M€ / RECETTES : 66,35 M€

FONCTIONNEMENT

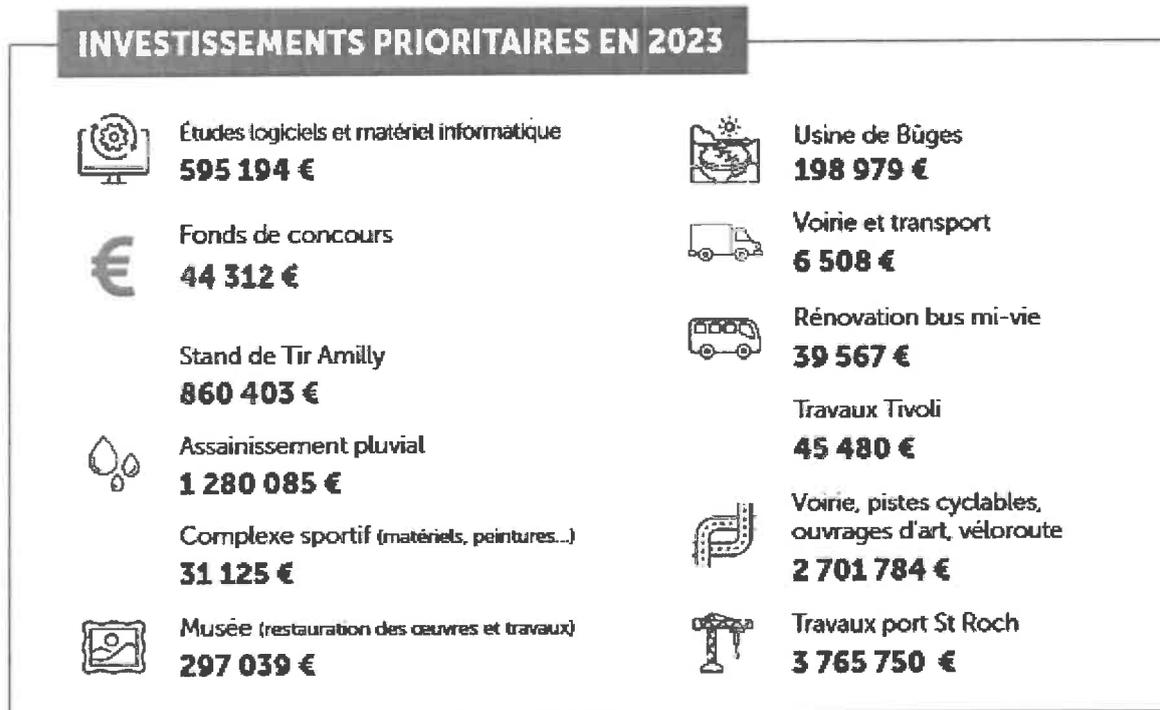


- Résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 : 6 607 078,02 €.

INVESTISSEMENT

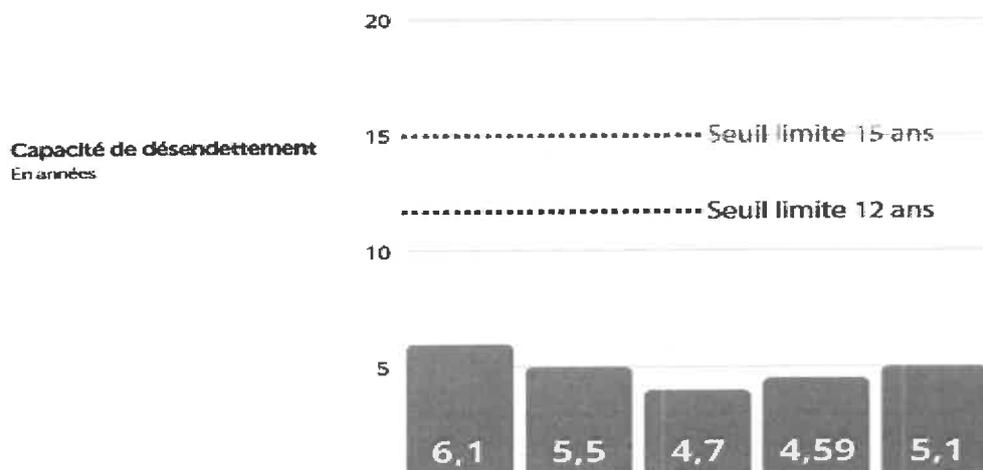
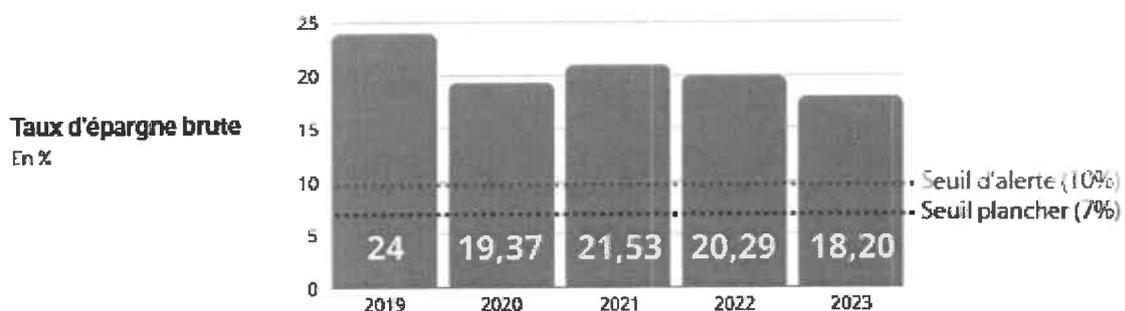


- Déficit à la clôture de l'exercice 2023 : 6 057 286,91 €.



- LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023 :

Le chiffre d'affaires 2023 voit une baisse de l'épargne brute en raison d'un contexte toujours inflationniste et d'une TVA nationale moins dynamique que prévu.



En conséquence, le Conseil Municipal décide :

- **De prendre acte** de la présentation du rapport annuel d'activité de l'Agglomération Montargoise et Rives du Loing (AME) pour l'exercice 2023.

Prend acte

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 17/12/2024

Le Maire,

Denise SERRANO



Le Secrétaire de Séance,

Josiane CANGE



Publicité des actes de la commune par voie électronique le 17/12/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la date de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet: <www.telerecours.fr>